

4. Vote du Budget Primitif (BP) 2026

Préambule

Le budget primitif constitue la première décision budgétaire de l'année. C'est un acte qui prévoit et autorise les dépenses et recettes de l'exercice.

Les dépenses et les recettes sont réparties dans le budget dans deux parties appelées « sections » :

- **La section d'investissement** englobe essentiellement, en dépenses, les opérations non répétitives, qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité. Les recettes sont constituées de dotations, d'emprunt et d'amortissements.
- **La section de fonctionnement** regroupe, en dépenses, l'ensemble des opérations nécessaires au fonctionnement courant des services, qui présentent un caractère répétitif et qui n'enrichissent pas le patrimoine de la collectivité. Les recettes sont issues, principalement, des cotisations, des contributions et de l'activité des services.

4. Vote du Budget Primitif (BP) 2026

Détails du BP 2026 par thématique

Pilotage de la ville

Dépenses de fonctionnement

- Publications, imprimés
- Site de la ville

11 359 €

Masse salariale et frais de personnels

- Direction générale
- Ressources humaines
- Finances
- Juridique
- Communication
- Affaires générales
- Formations

579 689 €

TOTAL DEPENSES : 591 048 €

Petite enfance, enfance, jeunesse, écoles

Dépenses de fonctionnement

965 305 €

- Interventions extérieures
- Petit matériel et alimentation
- Marchés UFCV et API
- Marché gestion crèche (AFR)
- Fournitures scolaires et abonnements

Masse salariale

538 384 €

- Directeur du STG
- Animatrice RPE
- Agents administratifs
- Personnels d'entretien
- ATSEM

Dépenses d'investissement

28 817 €

- Poursuite de l'aménagement de la crèche
- Audit accessibilité PMR
- Aires de jeux

Subvention associations

16 209 €

- Coopératives scolaires, AFR

TOTAL DEPENSES : 1 548 715€

Petite enfance, enfance, jeunesse, écoles

Recettes de fonctionnement

481 200 €

- Facturation cantine et périscolaire
- Remboursement RPE par villes partenaires
- CAF

Recettes d'investissement

8 700 €

- Subvention CAF pour l'aménagement de la crèche

TOTAL RECETTES : 489 900 €

Seniors, social, emploi

Dépenses de fonctionnement

59 042 €

- Subvention au CCAS
- Conseiller numérique
- Adhésion à la mission locale
- Anniversaires résidents de l'EHPAD
- Petit matériel et alimentation activités seniors

Masse salariale

132 859 €

- Agents administratifs
- Directeur du STG

Subvention Associations

12 450 €

- Les Seniors de Pulnoy

TOTAL DES DEPENSES : 204 351 €

Seniors, social, emploi

Recettes de fonctionnement

27 422 €

- Tarification activités seniors
- Remboursement par le CCAS de la mise à disposition d'un agent

TOTAL DES RECETTES : 27 422 €

Sécurité

Dépenses de fonctionnement

- Vidéo protection
- Maintenance logiciel PM
- Vêtements de travail et EPI

27 470 €

Masse salariale

- Personnels PM
- Agent d'entretien

74 091 €

Dépenses d'investissement

- Certificat Système Immat Véhicules
et Système National Permis Conduire

300 €

TOTAL DEPENSES : 101 861 €

Cadre de vie

Dépenses de fonctionnement

93 374 €

- Petit matériel
- Produits d'entretien
- Plantes
- Entretien de terrains, de voies et de forêt

Masse salariale

597 878 €

- Agents des services techniques
- Direction des services techniques/urbanisme

Dépenses d'investissement

1 675 €

- Matériel divers

Subvention associations

350 €

- Les Amis du verger

TOTAL DEPENSES : 693 277 €

2020

Cadre de vie

Recettes de fonctionnement

5 500 €

- Coupes de bois
- Concessions cimetières
- Redevances d'occupation du domaine public

TOTAL RECETTES 5 500 €

Animation de la ville

Dépenses de fonctionnement

23 380 €

- Organisation fêtes et cérémonies
- Location mobilières diverses
- Gardiennage
- Vérifications techniques réglementaires
- SACEM

Masse salariale

15 722 €

- Emplois marché

Subvention Associations

16 604 €

- Association pour la promotion du marché
- Comité de jumelage
- Comité Animations et Loisirs

TOTAL DEPENSES : 55 706 €

Animation de la ville

Recettes de fonctionnement

4 500 €

- Droits de place

TOTAL RECETTES : 4 500 €

Sport et culture

Dépenses de fonctionnement

36 130 €

- Entretien des terrains de foot
- Maintenance équipements sportifs et centre socioculturel

Masse salariale

40 420 €

- Agents d'entretien
- Gardien du centre socioculturel

Dépenses d'investissement

1 360 €

- Audit accessibilité PMR centre socioculturel
- Provision arroseur terrain de foot
- Trappe de désenfumage dojo

Subventions Associations

24 900 €

- Basket, handball, escalade, foot, pétanque, école de musique

TOTAL DEPENSES : 102 810 €

Budget participatif

Dépenses d'investissement

- Budget participatif

5 000 €

Masse salariale

- Responsable vie citoyenne

10 462 €

TOTAL DEPENSES 15 462 €

Administration générale

Dépenses de fonctionnement

616 550 €

- Petit matériel et produits d'entretien
- Fluides
- Fournitures administratives
- Frais postaux et de télécommunications
- Maintenances diverses

Masse salariale

111 809 €

- Agents d'entretien et logistique

Dépenses d'investissement

7 940 €

- Renouvellement matériel informatique
- Audit accessibilité PMR Mairie

Subventions Associations

17 000 €

- Amicale du personnel communal

TOTAL DEPENSES : 753 299 €

4. Vote du Budget Primitif (BP) 2026

Dépenses de fonctionnement

Vue d'ensemble des dépenses de fonctionnement

Chapitres	Libellés	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
011	Charges à caractère général	1 789 436,53	1 698 450,57	1 806 922,97
012	Charges de personnel	2 152 448,24	2 107 341,79	2 161 299,61
014	Atténuation de produits	43 786,00	43 783,00	38 579,00
65	Autres charges gestion courante (subventions - indemnités élus)	236 690,11	225 028,62	186 524,81
66	Intérêts d'emprunts + ICNE	16 900,00	14 795,44	15 500,00
67	Charges exceptionnelles	12 650,00	0,00	0,00
	SOUS TOTAL DÉPENSES	4 251 910,88	4 089 399,42	4 208 826,39
042	Opérations d'ordre entre section (amortissements)	120 000,00	187 999,77	128 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	17 000,00	0,00	0,00
	SOUS TOTAL DÉPENSES	4 388 910,88	4 277 399,19	4 336 826,39
023	Virement à la section d'investis.	105 924,00		137 237,22
	TOTAL DÉPENSES	4 494 834,88	4 277 399,19	4 474 063,61

Subventions aux associations

ASSOCIATIONS	FONCTIONNEMENT	SUR JUSTIFICATIFS	TOTAL
Basket	1 000 €		1 000 €
SMEPS handball	2 000 €	500 €	2 500 €
ASPTT escalade	800 €	600 €	1 400 €
FC Pulnoy	10 000 €	4 000 €	14 000 €
Pulnoy Pétanque	1 000 €		1 000 €
AFR	1 400 €	13 857,50 €	15 257,50 €
Ecole de musique	5 000 €		5 000 €
Coopératives scolaires	952 €		952 €
Promotion du marché	804 €		804 €
Comité de jumelage	300 €		300 €
CAL		15 500 €	15 500 €
Les amis du verger	350 €		350 €
Amicale du personnel	500 €	16 500 €	17 000 €
Les seniors	450 €	12 000 €	12 450 €
TOTAL			87 513,50

4. Vote du Budget Primitif (BP) 2026

Recettes de fonctionnement

Vue d'ensemble des recettes de fonctionnement

Chapitres	Libellés	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
70	Produits Serv. Ventes Directes	384 486,56	399 349,05	398 609,31
73	Contributions directes	2 812 277,00	2 953 621,89	2 846 836,00
74	Dotations, subventions	756 500,00	773 285,43	680 018,00
75	Autres produits de gestion courante	84 537,88	74 992,24	139 751,58
76	Produits financiers (intérêts parts sociales)	0,00	1,68	0,00
77	Produits exceptionnels	300,00	68 000,00	300,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
013	Atténuation de charges	0,00	1 147,34	100,00
SOUS-TOTAL RECETTES		4 038 101,44	4 270 397,63	4 065 614,89
042	Opérations d'ordre entre section travaux en régie			0,00
SOUS-TOTAL RECETTES		4 038 101,44	4 270 397,63	4 065 614,89
002	Excédent antérieur reporté	456 733,44	456 733,44	408 448,72
TOTAL RECETTES		4 494 834,88	4 727 131,07	4 474 063,61

4. Vote du Budget Primitif (BP) 2026

Dépenses d'investissement

Vue d'ensemble des dépenses d'investissement Opérations

	OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT	BP 2025 + RAR 2024	Réalisé	RAR 2025	BP 2026
	OPERATION 13 HOTEL DE VILLE	19 500,63	19 055,46		4 739,55
	OPERATION 14 ECOLES	57 656,31	55 349,51		2 248,00
	OPERATION 15 BATIMENTS DIVERS	23 461,39	12 878,05	8 364,36	15 250,00
	OPERATION 16 EQUIPEMENTS SPORTIFS	2 759,76	561,82		800,00
	OPERATION 17 ESPACES VERTS	2 500,00	1 349,24	336,00	675,00
	OPERATION 18 AIRES DE JEUX	19 500,00	1 123,73		14 319,16
	OPERATION 19 CIMETIERES	366,00			
	OPERATION 20 FORET				
	OPERATION 21 AMENAGEMENT VOIRIE	22 094,40	15 585,16		1 500,00
	OPERATION 22 CANTINE				
	OPERATION 23 CLSH				
	OPERATION 24 VERGER				
	OPERATION 25 RESIDENCES VERTES				
	OPERATION 26 MAISON DES JEUNES				
	OPERATION 27 GOLF HABITAT				
	OPERATION 28 CENTRE SOCIOCULTUREL	1 000,00			560,43
	OPERATION 30 FERME BELIN				28 000,00
	OPERATION 31 BUDGET PARTICIPATIF				5 000,00
	TOTAL OPÉRATIONS	148 838,49	105 902,97	8 700,36	73 092,14

Vue d'ensemble des dépenses d'investissement Hors opérations

Chapitres	Libellés	BP 2025 + RAR 2024	Réalisé	RAR 2025	BP 2026
20	Frais d'études	1 947,51			
	TOTAL CHAPITRE 20	1 947,51	0,00	0,00	0,00
21	Matériel-Mobilier-Terrain	34 213,00	26 891,89	3 103,85	54 500,00
	TOTAL CHAPITRE 21	34 213,00	26 891,89	3 103,85	54 500,00
23	Travaux divers				
	TOTAL CHAPITRE 23				0,00
26	Titres de participation				
	TOTAL CHAPITRE 26	0,00	0,00	0,00	0,00
	OPERATIONS FINANCIERES				
001	Déficit d'investissement	39 733,65	39 733,65		41 283,16
16	Remboursement du capital de la dette	190 324,00	190 120,79		181 400,00
040	Opérations d'ordre entre sections travaux en régie				
041	Opérations d'immobilisation				
	TOTAL DEPENSES	415 056,65	362 649,30	11 804,21	350 275,30
				362 079,51	

4. Vote du Budget Primitif (BP) 2026

Dépenses d'investissement - Détails

Opération 13 – hôtel de ville – 4 739,55€

- Renouvellement matériel informatique -
- Audit accessibilité PMR

Opération 14 – écoles – 2 248€

- Audit accessibilité PMR

Opération 15 – bâtiments divers – 15 250€

- Outillage atelier
- Aménagement intérieur crèche

Opération 16 – équipements sportifs – 800€

- Provision arroseur
- Trappe de désenfumage dojo

Opération 17 – espaces verts – 675€

- Matériel divers

Opération 18 – aires de jeux – 14 319,16€

- Rafraîchissement jeux

4. Vote du Budget Primitif (BP) 2026

Dépenses d'investissement - Détails

Opération 21 – aménagement voirie – 1 500€

- Panneaux de rues
- Provision cordons et lampes illumination de Noël

Opération 28 – centre socioculturel - 560,43€

- Audit accessibilité PMR

Opération 30 – ferme Belin – 28 000€

- Remboursement dette EPFGE

Opération 31 – budget participatif – 5 000€

Emprunts – chapitre 16 – 181 400€

- Échéances capital dette 2026

Divers – chapitres 20 et 21- 54 500€

- Dont remboursement dette EPFGE pour parcelles Golf Habitat

4. Vote du Budget Primitif (BP) 2026

Recettes d'investissement

Vue d'ensemble des recettes d'investissement

Chapitres	Libellés	BP 2025 + RAR 2024	Réalisé	RAR 2025	BP 2026
	EQUIPEMENT				
13	Subventions d'investissement	64 246,00	26 228,10	35 259,13	8 700,00
	OPERATIONS FINANCIERES				
10	FCTVA + taxe d'aménagement	10 000,00	42 251,62		11 600,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	64 886,65	64 886,65		41 283,16
16	Emprunts nouveaux				
040	Opérations d'ordre entre section (amortissements)	120 000,00	187 999,77		128 000,00
021	Virement Section Fonct.	105 924,00			137 237,22
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours				
024	Produits des cessions	50 000,00			
041	Opérations d'immobilisation				
	SOUS-TOTAL RECETTES	415 056,65	321 366,14	35 259,13	326 820,38
001	Solde d'exécution de la section d'investis.reporté				
	TOTAL RECETTES	415 056,65	321 366,14	35 259,13	326 820,38

362 079,51

4. Vote du Budget Primitif (BP) 2026

Proposition de vote pour le BP 2026

Il est proposé à l'assemblée délibérante d'adopter le budget primitif 2026 :

- Au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement ;
- Au niveau d'opérations d'équipement au sein de la section d'investissement ;
- Sans vote formel sur chacun des chapitres ;
- Avec reprise des résultats de l'exercice 2025.

Il est également proposé à l'assemblée délibérante d'autoriser le maire à procéder à des mouvements de crédits, sans décision modificative, de chapitre à chapitre, au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections (dans les conditions permises par le règlement budgétaire et financier de la commune).